



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A.A. D. L

N° Identification fiscale : 000016001405697

DIRECTION REGIONALE SETIF

Sis à Cité 1014 logements - Sétif

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS DE PRESELECTION

En application des dispositions de loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 47 et 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale de Sétif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours National d'Architecture Restreint N°69/DRS/AADL/2026 portant la maîtrise d'œuvre **Etude et suivi des travaux de réalisation des 240 logements « location vente » en TCE, avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation Sis au nouveau pôle urbain de Djerma, Commune de Djerma, wilaya de Batna, Site 03. Programme logement location vente AADL 03 Tranche 300 000 /Zone 02**, publié dans les quotidiens nationaux An-Nasr le 07/09/2026 et AL-MASSA le 09/09/2026, la presse électronique agréée DZ54 et DzWatch le 06/09/2026, et au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. Et après l'évaluation des dossiers de candidature (1^{ère} phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, la liste des bureaux d'études pré-qualifiés est arrêtée comme suit :

N°	N° plis	BUREAUX D'ETUDES	ELIGIBILITE	OBSERVATION
01	01	BET CHERARRA MOHAMED HICHAM	Eligible	Pré-qualifié pour la 2 ^{ème} phase
02	02	BET BEHA	Eligible	Pré-qualifié pour la 2 ^{ème} phase
03	03	BEET BATNA	Eligible	Pré-qualifié pour la 2 ^{ème} phase
04	04	GROUPEMENT : BET HALIS TAYEB & BET HARKAT HALIM	Eligible	Pré-qualifié pour la 2 ^{ème} phase
05	05	BET GACEM TOUHAMI	Eligible	Pré-qualifié pour la 2 ^{ème} phase

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de leurs offres techniques, offres de Prestations et offres financières, sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro objet du concours, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» conformément aux dispositions du cahier des charges dans un délai de **Vingt Et Un (21) jours** à compter de la première parution de l'avis de présélection, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique agréée ou le portail électronique des marchés publics.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la préparation des offres, soit le vingt-et-unième (21^{ème}) jour au plus tard à 12 h 00.

Cette date est reconduite tacitement reportée au premier jour ouvrable, en cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

Les offres doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci-après : **La Direction Régionale AADL de Sétif, Sis à Cité 1014 logements - Sétif**

L'ouverture en séance publique des plis et des offres techniques s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize heures (13 h 00).

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'assister à l'ouverture des plis.